

[AccueilRevenir à l'accueilCollectionBoite\\_028 | Ultimes papiers.CollectionBoite\\_028-2-chem | Pile - Ensemble. 1° médecins ; 2° Antiques \(notes diverses sur la sexualité dans l'Antiquité\). Dite `pile I` \[annotation de D. Defert\]](#) Item[L. Moulinier, *Le pur et l'impur dans la pensée grecque - suite*]

## **[L. Moulinier, Le pur et l'impur dans la pensée grecque - suite]**

**Auteur : Foucault, Michel**

### **Présentation de la fiche**

Coteb028\_f0218

SourceBoite\_028-2-chem | Pile - Ensemble. 1° médecins ; 2° Antiques (notes diverses sur la sexualité dans l'Antiquité). Dite `pile I` [annotation de D. Defert]

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

### **Références éditoriales**

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 22/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

---

Tout d'abord le sentiment sous l'empire duquel l'on formule le reproche n'est point du tout le même; crainte d'un côté, il est de l'autre, une honte très particulière provoquée par l'évocation un peu vive d'actes charnels coupables: c'est la pudeur. Aucun texte parlant de ce genre de souillures ne trahit le moindre dégoût de la chair. L'étude des rites nous a déjà appris que l'acte consacré par le mariage n'écarte ni le laïque, ni même, semble-t-il, le prêtre du culte des dieux. Pour qu'il y ait une impureté, il faut qu'il y ait une faute. Encore le domaine de la culpabilité ne s'étend-il pas bien loin. L'on sait de reste que le Grec n'était point choqué par certaines anomalies. Les causes des souillures sont, dans le drame, le viol des jeunes filles (1), l'adultère (2), l'inceste (3), les mœurs des Satyres (4). Mais il semble que, dans la vie courante on était moins sévère: les seules que nous trouvions hors du drame sont le viol (5), la prostitution et l'adultère — ce dernier étant l'objet d'une interdiction religieuse (6). Peu de motifs pour la comédie en ces matières. Peu d'arguments qui portent, à diriger contre un adversaire politique. Notons que nous n'étudions pas ici la pudeur en général, mais simplement la répugnance qu'elle inspire à l'égard de la souillure. Tout ce qui pouvait émouvoir un public athénien était soit le viol, soit que les actes charnels fussent exécutés en lieu saint (7), soit surtout que, normaux ou anormaux, peu importe — ils se fissent à prix d'argent (8). Sur ce point l'on avait parfois l'habitude de pousser une attaque. N'avait-on pas alors pour soi et la loi religieuse qui interdit au prêtre la *πορνεία* (9), et même la loi civile? Celle-ci interdit en effet à tout Athénien qui s'est prostitué de devenir archonte ou d'exercer un sacerdoce (10). Un certain Démocharès s'était prostitué *τοῖς ἄνω μέρεσι τοῦ σώματος* (11). Il ne lui était pas permis, en conséquence, de souffler le feu sacré (12). En somme l'art, la

(1) Eschyle, *Suppl. passim*, notamment 225 sq.; Euripide, *Electre*, 1261.

(2) Eschyle, *Ag.*, 401, 1626; Sophocle, *El.*, 275; Euripide, *Hécube*, 366; *Oreste*, 1584; *Hippolyte*, 316 sq.

(3) Sophocle, *O. R.*, *passim*, notamment 833, 1012, 1383, 1426; *O. C.*, 368.

(4) Sophocle, *Limiers*, 140, 191.

(5) Démosthène, *Ambassade*, § 199, p. 403.

(6) [Démosthène], *C. Nèdre*, § 86, p. 1374. L'on ne saurait tirer d'Aristote, *Rhétorique*, III, 15, p. 1415-1416 l'affirmation que l'homme adultère est impur. Il est utile, à un accusé dit l'auteur, que soient comprises avec lui d'autres personnes universellement reconnues comme ne tombant pas sous le coup de l'accusation: « οἷον εἰ ὅτι καθαρὸς ὁ μοιχὸς, καὶ ὁ δεινὰ καὶ ὁ δεινὰ ἄρα ». *Καθαρός* ne signifie pas « pur » ici, mais « innocent ».

(7) Aristophane, *Lysistrata*, 912 sq.

(8) Notamment Eschine, *C. Timarque*, *passim*, et surtout § 137, p. 147; § 188, p. 178.

(9) Démosthène, *C. Androton*, § 78, p. 618. Les *ἐπιτηδεύματα* dont il s'agit ici sont les habitudes de *πορνεία* que l'orateur reproche surtout à son adversaire dans le reste du discours.

(10) Eschine, *C. Timarque*, § 19, p. 44 et 45.

(11) Polybe, XII, 13.

(12) Timée, H.G.F. (D'ot).

9nf  
MSS

religion et la loi il semble n'avoir

C'est donc sature de ces s thène] nous ont s'en tenir là car est atteint. A vo croit qu'elle a tu trier; mais la vi ainsi que Phèdre intempérance de Hélène — la vra autre, Hippolyte raît ici; or ce m conception. Nous où Eschine lui fa

Si maintena ces souillures, au ne se présente à qui la combat c est οὐ καθαρὸς τὸ ἀργὸν δέμας » (6) bandelettes prop donc penser à u à voir en ce de Les textes que nuptial, soit dan idée très attestée nous dirions: il l et ceux qui l'oc personnalité mo prend une autre noyricce demand été fréquemment

(1) 314 sq.

(2) Euripide, *H*

(3) Euripide, *H*

(4) § 121, p. 1

(5) Eschine, *C.*

(6) Euripide, *H*

(7) Euripide, *T*

(8) Euripide, *O*

(9) Eschyle, *Ag*

(10) Euripide, *H*

